

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

« Oser se rencontrer soi-même, savoir ce qui nous fait rayonner pour
rencontrer l'autre et en prendre soin »



Dessin réalisé par Odile Gyger, infirmière d'ESPAS.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE MOUTIER ET ENVIRONS

Pour vous au quotidien !

Mesdames, Messieurs,



Andreas Imboden

L'année écoulée a été marquée par deux défis majeurs pour notre service :

- La préparation du transfert du service ESPAS au canton du Jura.
- La réorganisation des périmètres des Services d'Aide et de Soins à domicile (SAD) dans le canton de Berne.

Le 6 septembre 2024, le canton du Jura a pris une décision importante concernant ESPAS. Il a été confirmé que notre service resterait indépendant tout en bénéficiant d'un contrat de prestations avec le canton. De plus, ESPAS a été reconnu d'utilité publique, ce qui implique un financement assuré pour les années à venir. La durée de ce contrat est fixée pour la période 2026-2029, avec une réévaluation prévue à son terme.



Pierre Coullery

En octobre 2024, le canton de Berne a défini les nouveaux périmètres des SAD. L'un de ces périmètres englobe l'ensemble du Jura bernois. Ces nouveaux secteurs ont été mis au concours, conformément aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour la période 2026-2029.

Pour répondre à cet appel d'offres, les 6 services du Jura bernois ont pris l'initiative de fonder une société simple. Ensemble, ils ont déposé une soumission en tant que communauté de soumissionnaires. Chaque service continuera à desservir son périmètre actuel de manière autonome, tout en assurant collectivement les prestations de SAD sur l'ensemble du territoire du Jura bernois.

Cette nouvelle procédure de soumission a engendré une charge de travail considérable pour notre service. Nous estimons qu'elle a nécessité au minimum un mois de travail pour 3 personnes, et ce, uniquement pour conserver le même mandat qu'auparavant (moins la ville de Moutier).

Pour les 4 années à venir, ESPAS souhaite demeurer un service indépendant, à cheval sur deux cantons. Cette situation nous impose une gestion adaptée afin de répondre aux exigences différenciées des cantons du Jura et de Berne.

La situation financière est stable. La surveillance des charges et la recherche d'économies potentielles restent, comme par le passé, des tâches importantes. Le comité est régulièrement tenu informé par la direction de l'évolution financière du service. Il veille à une bonne gestion des heures (supplémentaires ou négatives), sachant que l'équilibre entre les prestations à fournir à nos client-e-s et la dotation en personnel est toujours difficile à trouver.

Le comité est resté stable en 2024. Il est constitué d'Eliane Piquerez, Virginie Heyer, Claire-Lise Coste, et des deux coprésidents Pierre Coullery et Andreas Imboden. Une tâche qui nous incombe toujours est de compléter et de rajeunir le comité. Nous en profitons, comme dans les années précédentes, pour lancer un appel aux candidatures, qui sont toujours les bienvenues. Nous pouvons assurer que le travail du comité, qui est avant tout stratégique, est très intéressant et ne représente pas une charge insurmontable.

Nos remerciements vont au personnel d'ESPAS, tant au niveau de l'administration que des prestations fournies à nos client-e-s, pour la grande qualité de son travail, ainsi qu'à la direction et aux cadres pour leur très bonne gestion durant la période de transition particulière que nous vivons. Un merci en particulier à notre directrice, Noémie Koller, pour son engagement, son professionnalisme, sa vision stratégique, et la très bonne collaboration qu'elle entretient avec le comité.

Les coprésidents

Andreas Imboden

Pierre Coullery



Noémie Koller
Directrice

« La santé est le bien le plus précieux que nous possédons, et pourtant, nous ne réalisons sa valeur que lorsqu'elle nous fait défaut. »

Arthur Schopenhauer

Dans le domaine des soins à domicile, cette citation résonne avec une intensité particulière. Chaque jour, nous constatons combien la santé influence la qualité de vie. Prendre soin des autres, c'est aussi veiller à la solidité de notre organisation, à l'engagement de nos équipes et à la pérennité de notre mission.

L'année écoulée a été marquée par des défis, des évolutions et des adaptations constantes. Face aux exigences croissantes du secteur, ESPAS a su maintenir un haut niveau de soins et favoriser un environnement de travail propice au bien-être des collaborateurs. Au cœur de notre engagement commun demeure une conviction forte : une équipe en bonne santé (physiquement, psychiquement et professionnellement) est la clé pour offrir un travail de qualité et se sentir bien dans sa profession à long terme. Ce rapport revient sur les actions menées, les résultats obtenus et les perspectives qui guideront ESPAS en 2025.

Structuration et renforcement du système qualité

Les travaux liés à notre activité et à l'application ESPAS sont désormais finalisés. Notre système qualité est accessible en tout temps, garantissant une mise à jour et une consultation continue des référentiels et bonnes pratiques.

L'application ESPAS devient une véritable plateforme collaborative, offrant :

- ✓ Un partage sécurisé des informations officielles.
- ✓ Des communications internes fluides.
- ✓ Des vidéos de soins et des directives de travail centralisées.

Cette digitalisation renforce la confidentialité et l'efficacité de nos processus internes. Elle permet également la vulgarisation et la mutualisation des compétences ressources pour chaque collaborateur.

Vision stratégique et consolidation de nos acquis

ESPAS a consacré de nombreuses heures à la réflexion stratégique, aux analyses et à la coordination afin de garantir une stabilité maximale pour nos patients et nos collaborateurs dans les années à venir. L'objectif étant d'anticiper les évolutions dues aux décisions politiques impactantes, ainsi que celles du secteur de la santé, en adaptant nos modèles de fonctionnement et nos axes stratégiques.

En résumé, nous nous dirigeons vers un maintien de nos acquis, tout en y intégrant :

- ✓ Le développement du travail en réseau afin de répondre à la vision stratégique de la politique de santé. Celui-ci vise au travers des collaborations, l'amélioration du suivi et du partage d'informations dans la trajectoire du patient, tout en maintenant les évolutions des coûts de la santé.
- ✓ Optimisation des ressources humaines et matérielles. La bonne personne avec les bonnes compétences au bon endroit.
- ✓ Diversification des prestations pour mieux couvrir les besoins émergents et alléger les pôles de soins (urgences, hôpital de jour, médecin traitant) en proposant la prise en charge d'actes techniques ne nécessitant pas un support médical en continu.
L'implication des compétences des infirmières qualifiées ou spécialisées démontre que le partage des charges est possible et qu'un service comme ESPAS peut proposer des soins au domicile du patient, mais peut aussi être un relais, dans ses propres locaux, pour la prise en charge de prestations ciblées.

Soumission pour le mandat de prestations (soins) pour la couronne prévôtoise

Une soumission est en cours pour assurer la prise en charge des clients de la couronne prévôtoise par ESPAS pour les années à venir. ESPAS continuera coûte que coûte à prendre en charge l'ensemble de ses clients en 2026, avec ou sans l'obtention du mandat comportant l'obligation cantonale de prise en charge des soins. Néanmoins, sans celui-ci, les subventions cantonales seraient nettement plus basses et cela pénaliserait la rentabilité de l'activité. Toutefois, nous avons de bonnes chances de remporter cet appel d'offres et restons très confiants. Nous avons constaté avec reconnaissance que nos collègues des SAD du Jura bernois nous soutenaient dans cette démarche. Ce soutien a été très apprécié par notre service. Nous attendons la décision du canton de Berne qui arrivera au printemps 2025.

Obtention du droit de pratique dans le canton du Jura

ESPAS a mené des discussions avec le canton du Jura afin d'obtenir un droit de pratique sur ce territoire et surtout la reconnaissance d'utilité publique pour la ville de Moutier. Cette reconnaissance officielle marque une avancée stratégique majeure, ouvrant de nouvelles opportunités pour nos activités sur le territoire jurassien.

Développement des collaborations avec l'HAD et le Réseau de l'Arc

Notre engagement dans la collaboration de l'hospitalisation à domicile (HAD) et les soins intégrés au sein du Réseau de l'Arc s'est renforcé en 2024. ESPAS a été invité à coanimer une conférence à Interlaken, organisée par le groupe Swiss Medical Network. Notre intervention sur l'implémentation de l'HAD en collaboration avec les soins à domicile a suscité un fort intérêt, renforçant ainsi notre position « d'expert partenaire » dans le domaine ambulatoire.

Digitalisation de la téléphonie avec le système 3CX

Dans notre démarche d'optimisation des outils, nous avons mis en place le système 3CX de digitalisation de la téléphonie. Ce dispositif offre :

- ✓ Une ergonomie améliorée grâce au mode mains libres.
- ✓ Un chat interne et des outils de dialogue optimisés.

Développement des compétences et spécialisation des équipes

Le renforcement des compétences a été une priorité, avec la montée en puissance de groupes ressources spécialisés.

Groupes ressources en plaies et cicatrisation

2 collaboratrices ont obtenu un CAS en plaies et cicatrisation, leur permettant d'assurer :

- ✓ Une prise en charge experte des plaies complexes.
- ✓ Un soutien clinique aux équipes.
- ✓ Une formation continue en interne.
- ✓ Une collaboration renforcée avec les médecins.

Groupes ressources en soins palliatifs

2 spécialistes en soins palliatifs sont certifiées à ESPAS, avec pour mission :

- ✓ L'amélioration de l'accompagnement des soins et spécifiquement des fins de vie.
- ✓ Le soutien aux équipes pour la gestion des symptômes complexes.
- ✓ Le développement de formations internes.
- ✓ La consolidation des collaborations avec les réseaux spécialisés.

Groupe en santé mentale

2 spécialistes certifiées ainsi qu'une équipe formée ont pour mission :

- ✓ La prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de souffrance ou dans le besoin.
- ✓ Le suivi et la gestion des médicaments. L'utilisation d'outils et de stratégies permettant aux personnes atteintes dans leur santé mentale de rester à domicile en sécurité.
- ✓ Le soutien et la formation interne des équipes.
- ✓ La consolidation et le travail en réseau avec les partenaires spécialisés.

Réintroduction des prestations d'aide à domicile

Face aux exigences cantonales jurassiennes en matière de soins à domicile, ESPAS réintroduira dès le 1^{er} janvier 2026 une prestation d'aide pour les clients de Moutier et éventuellement, selon les possibilités, de la couronne.

Cette prestation vise à :

- ✓ Accompagner les personnes en perte d'autonomie.
- ✓ Compléter les soins infirmiers par un soutien quotidien dans le ménage, les commissions, les repas, etc.

ESPAS créera en 2025 une équipe dédiée et qualifiée pour assurer cette mission. Plusieurs pistes sont à explorer. Nous pouvons, pour cette mise en place, bénéficier du soutien et des connaissances terrain de la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile jurassienne qui dispense cette prestation depuis de nombreuses années déjà.

Conclusion : un engagement renouvelé pour 2025

L'année 2024 a été riche en défis et en réalisations. De surcroît, elle a été difficile en termes de charges de travail administratives.

Dans un contexte politique et économique en mutation, ESPAS a su maintenir une organisation stable, efficace et innovante.

Nos succès reposent sur l'engagement collectif, l'esprit d'initiative et la mise en valeur des compétences de chaque membre de l'équipe. ESPAS est plus qu'un service de soins : c'est une communauté engagée, unie par une même mission.

Nous entamons 2025 avec ambition et détermination, en plaçant l'humain et la qualité au cœur de nos actions. Merci à chacune et à chacun d'avoir contribué à cette dynamique positive. Ensemble, nous poursuivrons cette belle aventure.

En route pour 2025 !

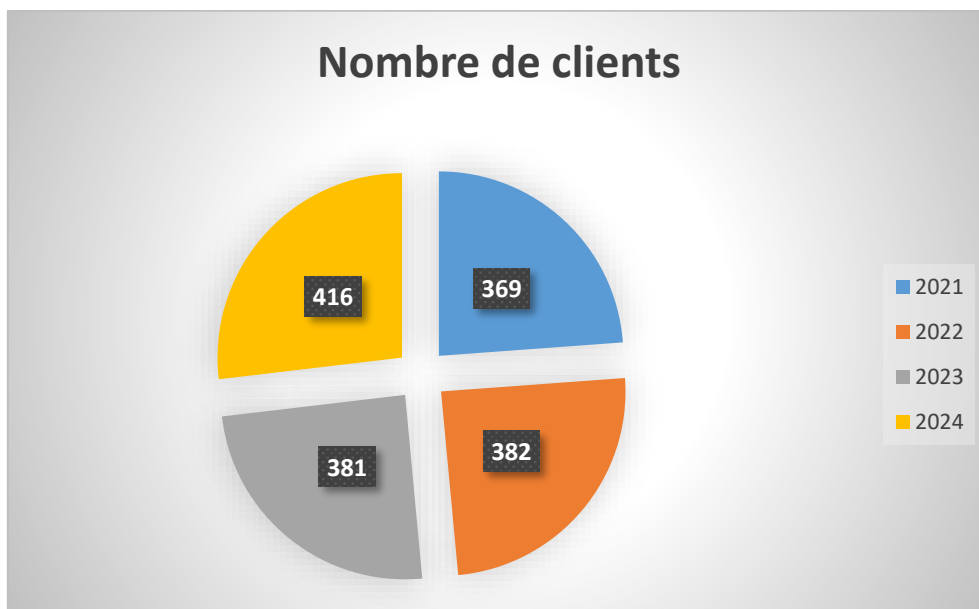
Moutier, le 24 mars 2025

Noémie Koller
Directrice

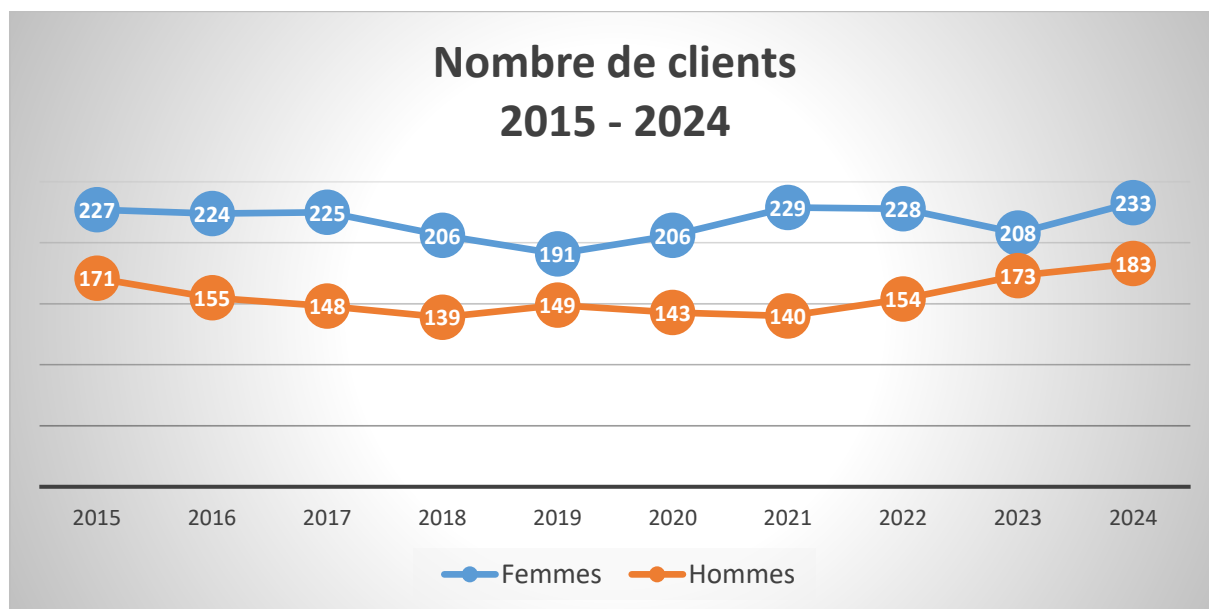


LES USAGERS

En 2024, **416 personnes** ont bénéficié de prestations de soins à domicile, ce qui représente une augmentation de 9.19% en comparaison de 2023 où nous avons recensé 381 clients.



La clientèle d'ESPAS est composée de 56% de femmes et 44% d'hommes

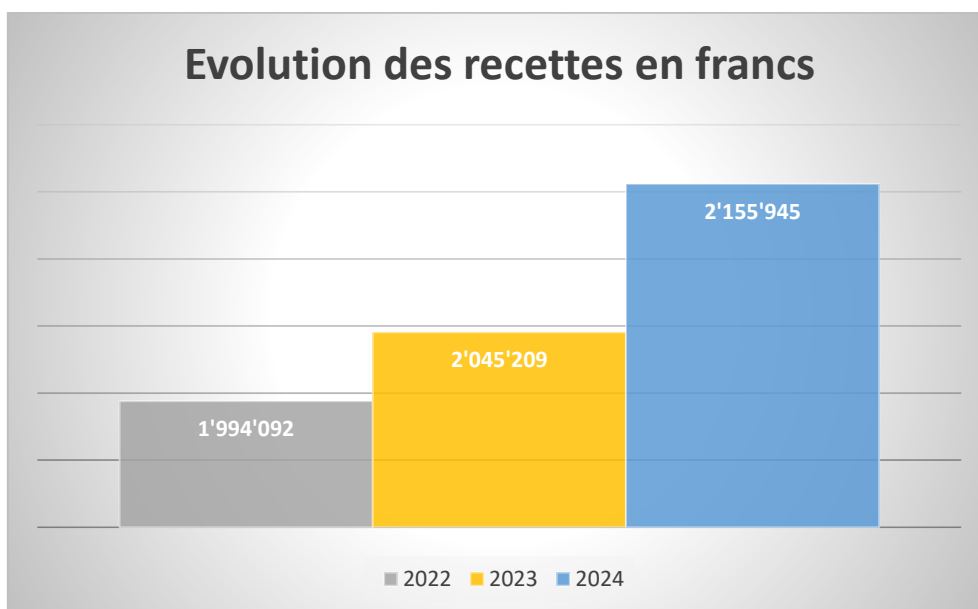


Les tranches d'âges sont :

- 206** personnes de 80 ans et plus
- 105** personnes entre 65 et 79 ans
- 103** personnes entre 20 et 64 ans
- 2** personnes entre 5 et 19 ans

LES HEURES FACTUREES

En 2024, le montant des heures facturées s'élève à CHF 2'155'945, ce qui représente une augmentation de 5.41% par rapport à la facturation de l'année 2023, qui s'élevait à CHF 2'045'209.



Le nombre d'heures facturées

En 2024, le nombre d'heures facturées s'élève à 34'487 heures, contre 33'181 heures en 2023. Ce qui représente une augmentation de 1'306 heures, soit 3.93% d'augmentation par rapport à l'année 2023.

En 2023, 1 heure de soins nous « rapportait » en moyenne CHF 61.64/heure. En 2024, la moyenne est de CHF 62.52/heure.

L'augmentation de cette moyenne peut s'expliquer notamment par le fait que nous avons délivré proportionnellement plus d'heures d'évaluation et conseils rémunérées à CHF 76.90/heure, ainsi que d'heures d'examen et traitement rémunérées à CHF 63.00/heure que d'heures de soins de base rémunérées à CHF 52.60/heure.

Les heures facturées par usager par an

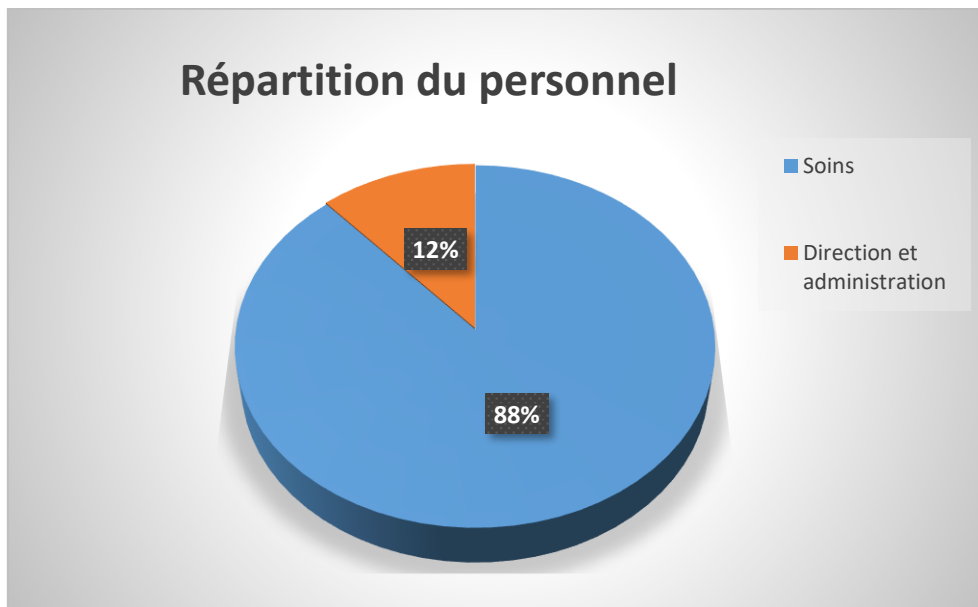
En moyenne, chaque client a bénéficié de 82.90 heures de soins/an pour l'année 2024, contre 87.09 heures de soins/an pour l'année 2023, ce qui représente en moyenne une diminution de 4.19 heures de soins/client.

En résumé, le bilan 2024 montre une activité en légère augmentation par rapport à l'année 2023, bien que le nombre d'heures de soins par client soit en légère diminution. Cette diminution montre également qu'ESPAS, dans ses évaluations des besoins est sensible au principe d'économicité.

RESSOURCES HUMAINES

Sur l'année 2024, ESPAS a employé en moyenne 63 personnes, ce qui correspond à 40.69 emplois à plein temps (EPT).

L'âge moyen du personnel est de 42 ans. On y recense 95.65% de femmes et 4.35% d'hommes.



Mouvement du personnel

Durant l'année 2024, 10 nouveaux collaborateurs ont été engagés à ESPAS. Il y a eu 8 départs et 14 mutations (changements de taux d'engagement, d'occupation, etc.). Pendant cette période, nous avons accueilli 9 stagiaires infirmiers-infirmières ES ou HES et 2 stagiaires ASSC.

Le taux de rotation du personnel est de 12.70% en 2024, soit en très nette diminution par rapport à celui de l'année précédente (24.19%) qui avait littéralement doublé.

Au 31 décembre 2024, ESPAS comptait 68 personnes, soit 43.36 EPT.

Réussites formations 2024

Nous tenons à féliciter les personnes suivantes qui ont su mener à bien leur formation.

BELMONTE Melissa	Apprentissage employée de commerce
GANGUIN Meryem	Apprentissage ASSC
TAGNE Edith	Apprentissage ASSC
LAMBERT Aurélie	CAS prise en charge interdisciplinaire des plaies et cicatrisation
STEINER Océane	CAS en soins palliatifs
GOBET Laura	CAS en psychiatrie

Jubilaires 2024

Nous tenons à féliciter nos jubilaires pour leur fidélité à ESPAS et leur engagement quotidien.

CARNAL Magali	Aide familiale	10 ans le 01.10.2024
BIVINA Corinne	ASSC	15 ans le 27.04.2024
MC GILLIVRAY Caroline	ASSC	25 ans le 01.01.2024

Absences

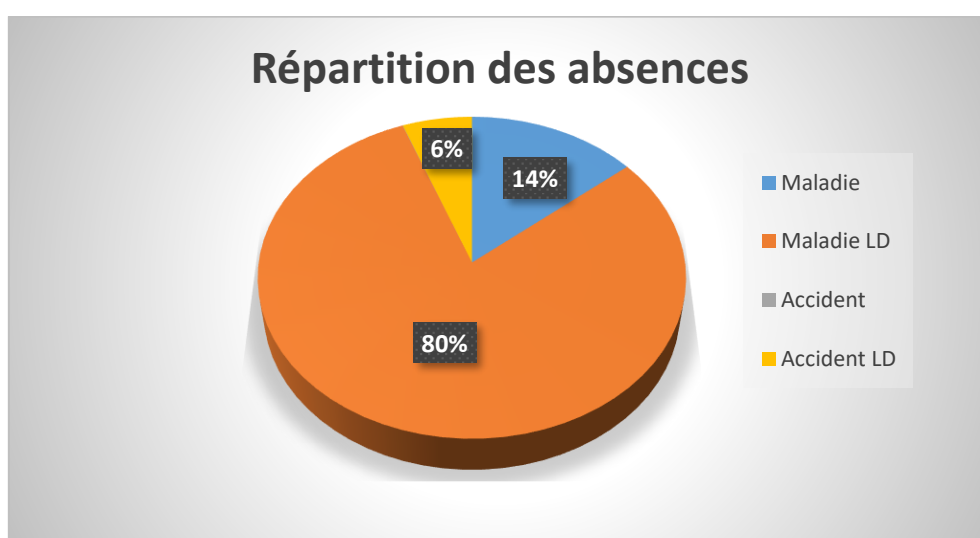
Le taux d'absentéisme pour l'année 2024 est de 10.30% correspondant à 9.70% pour les maladies et à 0.60% pour les accidents.

En 2024, il y a eu 2 congés maternité. À relever que ce motif d'absence ne figure pas dans le calcul du taux d'absentéisme.

Les absences représentent un total de 8'857.75 heures soit l'équivalent de 4.19 EPT.

Pour mieux comprendre ces incapacités, nous avons dissocié les cas de maladies des cas d'accidents et procédé également à une différenciation entre une période maladie ou accident de longue durée (LD) se prolongeant au-delà de 30 jours consécutifs.

RÉPARTITION DES ABSENCES



En **2024**, les absences ont très fortement augmenté, cela notamment dû aux maladies longue durée qui représentent désormais 80% du volume total. Cela s'explique avant tout par le fait qu'il y ait eu 14 cas pour absences de longue durée dont plusieurs personnes à de hauts pourcentage d'activité.

Heures totales	Maladie	Maladie LD	Accident	Accident LD
8'858	1'216	7'131	2	509

En comparaison à **2023**, les absences de longue durée pour maladie représentaient 65% du volume total :

Heures totales	Maladie	Maladie LD	Accident	Accident LD
6'333	1'341	4'125	502	365

En ce qui concerne les heures de maladie de courte durée, elles se stabilisent et sont quasiment identiques à celles de l'année 2023.

En revanche, une diminution significative des absences pour accident courte durée est à relever, puisque cela ne représente plus que 2 heures dans les heures totales d'absences et donc un pourcentage de 0% dans la répartition des absences.

La différence du taux d'absentéisme par rapport à 2023, est à relever puisqu'avec une augmentation significative de plus de 30%, le taux s'élève à 10.30%, contre 7.59% en 2023.

En raison de cette hausse, nous avons souhaité une analyse plus spécifique de ces absences. Il en ressort que, pour 7 d'entre elles, la reprise du travail a pu se faire et un soutien leur a été apporté en cas de nécessité (adaptation du taux de reprise, type de visites, horaires, entretiens de soutien, etc.)

Pour 4 autres, les absences ont été « pré-congé maternité », ainsi nous devons tenir compte que l'arrêt de travail précoce dans les soins lors de grossesses est dû au facteur de la pénibilité du terrain et n'est pas « une maladie » en soi, mais de la prévention. Et enfin, pour 2 d'entre elles, la reprise d'une activité dans les soins ne semble malheureusement plus adaptée et une reconversion est possiblement prévue. Un suivi adéquat de ces collaboratrices est mis en place.

Un programme interne au groupe de direction, RH et santé au travail a été établi. Un suivi et soutien, adéquat des absences paraît important. Rester proche et en contact avec la collaboratrice absente, avec bienveillance, en trouvant des stratégies qui lui permettent de se réadapter au plus vite dans de bonnes conditions à son poste de travail.

De plus nous avons réalisé en octobre 2024 une analyse du stress en entreprise. Les résultats ont été plutôt rassurants, puisqu'ESPAS se trouve dans une bonne moyenne comportant autant de ressources que de facteurs stressants.

Un atelier de travail sur ce thème, ainsi que les résultats et axes qui en sont ressortis, aura lieu en 2025. Il sera axé sur le renforcement des ressources et de la prévention. Des actions par la santé au travail ont également été mises en place. Une ostéopathe sera accueillie dans nos locaux pour son activité professionnelle et un créneau gratuit de 4 heures/mois est offert au personnel d'ESPAS.

Toutes ces mesures et actions visent à contrôler un maximum les évolutions positives de la santé des collaborateurs au travail et au travers de cela, la gestion des absences.

TÉLÉALARME



Le bilan de cette prestation reste très positif et apprécié de nos clients. Nous avons actuellement plus de 40 abonnements. Les prix des abonnements couvrent les frais de fonctionnement et nous travaillons à pouvoir maintenir ce prix qui est un des plus bas (abonnement Basic) sur le marché actuel.

Le système

Un simple clic permet d'alerter des professionnels en cas d'urgence. En effet, avec la collaboration de l'entreprise Medicaall, des collaborateurs qualifiés évaluent la situation et définissent le degré d'urgence de l'appel avec le bénéficiaire, permettant ainsi l'engagement des besoins nécessaires à cette urgence (proche aidant, ESPAS, ou le service des urgences).

ESPAS propose pour ce faire 2 types d'abonnement :

1. **Abonnement Premium** : CHF 85/mois
Avec prestation d'ESPAS, intervention physique dans l'heure entre 07h15 et 20h00
2. **Abonnement Basic** : CHF 45/mois
Proches aidants et centrale d'alarme (pas d'intervention physique d'ESPAS)

SANTE ET SECURITE 2024

Des directives pour la protection de l'intégrité personnelle des employés d'ESPAS, comprenant la procédure à suivre en cas de besoin, ont été mises en place et présentées à l'ensemble du personnel. Un groupe de personnes de confiance a été identifié et est prêt à intervenir sur demande.



En septembre, l'ensemble du personnel a été sollicité pour participer à une enquête de mesure et d'analyse du niveau de stress professionnel (Job Stress Analysis, outil proposé par Promotion Santé Suisse).

L'analyse des résultats est en cours. Un rapport et des actions à mettre en place feront l'objet d'un travail en 2025.

12 collaboratrices ont bénéficié de 20 heures de formation aux Principes de Déplacements Sécuritaires des Bénéficiaires de soins (PDSB).

Cette formation, certifiée par la Croix-Rouge, est un outil de résolution de problèmes face aux contraintes physiques et sécuritaires que rencontrent les soignants lors des soins prodigués aux clients.

Des outils ont été mis en place au niveau des secteurs de soins, et les personnes formées sont identifiées comme ressources pour leurs collègues.

Les activités habituelles de promotion de la santé se poursuivent (prévention de la grippe, promotion du mouvement avec la mise à disposition de vélos et d'entrées à la piscine).



DEVELOPPEMENT DU PERSONNEL

La formation est un axe de développement important pour ESPAS. Elle contribue à la pérennisation de la branche des soins et offre également aux collaborateurs la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et de développer des plans de carrière en interne. Il est essentiel que le personnel puisse se projeter dans l'avenir et orienter ses formations vers la branche ou la thématique qu'il souhaite approfondir. Un personnel disposant de compétences supplémentaires est souvent moteur de changement dans les pratiques et d'amélioration continue des prises en charge ou du fonctionnement interne. Il constitue également une source de motivation et d'inspiration pour les collègues, les équipes et les dirigeants. L'année 2024 a été riche et active dans les secteurs suivants :

Formation continue

La formation InterRai a été dispensée aux nouveaux collaborateurs tout au long de l'année afin d'assurer la qualité dans la gestion des plans de soins de nos clients.

La formation InterCMH a été donnée aux infirmières du groupe santé mentale afin d'adapter l'outil d'évaluation des besoins aux patients atteints d'une pathologie psychiatrique. Environ 30 heures de coaching et de formations internes en psychiatrie ont été réalisées. 10 collaborateurs ont participé à ces formations. Ce sont plus de 300 heures de formation qui ont été consacrées au développement et à l'apprentissage d'outils thérapeutiques.

La santé mentale occupe une place importante dans notre société, chez nos clients, et il est primordial que le groupe continue à suivre et à développer cet accompagnement afin de répondre de manière pertinente avec des méthodes et des outils adaptés à ce domaine. 2 collaboratrices ASSC ont suivi une journée de formation sur la compression (technique de pose de bas de contention) apportant à la fois des connaissances théoriques et pratiques, ce qui leur permet désormais de conseiller leurs collègues sur les bonnes pratiques.

Formations certifiantes

- ✓ 1 collaboratrice a réussi son CAS en soins palliatifs.
- ✓ 1 collaboratrice a réussi son CAS de spécialiste dans le traitement des plaies.
- ✓ 2 collaboratrices ont terminé leur apprentissage en tant qu'Assistants en soins et santé communautaire.

LE TEAM FORMATION À ESPAS

Cette année, l'équipe formation s'est enrichie de nouveaux collaborateurs formés.

2 ASSC formées FEE ont pu nous rejoindre et, en collaboration avec les PF, assurer le suivi des apprentis. De plus, afin d'assurer un suivi de qualité des élèves infirmières ES, 1 collaboratrice infirmière a commencé la formation de formateur à la pratique ES.

Les formateurs ont accompagné, cette année, 1 apprentie ASSC en 2^{ème} année. Ils ont également commencé à encadrer des apprentis ASSC de 2^{ème} année, profil stage.

Ces jeunes apprentis réalisent leur stage sur une période de 6 mois et, avec une autonomie minimale, nécessitant un encadrement quotidien de la part des FEE. L'entreprise a également accueilli en stage : 4 élèves HES, 5 étudiants ES et 2 stagiaires d'observation, afin de découvrir les métiers de la santé.

La plateforme MYODA a été mise à jour cette année, elle est fonctionnelle depuis la fin de l'année et facilite la communication avec les demandeurs de stage.

L'avenir de la formation à ESPAS

- ✓ 1 collaboratrice ASSC débutera sa formation de Formateur en entreprise en 2025.
- ✓ 1 collaboratrice infirmière commencera, en 2026, un CAS de praticien formateur pour compléter nos besoins en encadrement.

LE GROUPE SANTÉ MENTALE

Le groupe est actuellement composé de 11 collaboratrices, comprenant toutes les professions travaillant à ESPAS, soit auxiliaires Croix-Rouge, ASSC et infirmières.

Le groupe s'est réuni à 10 reprises durant l'année 2024, représentant un total de 301 heures.

6 de ces rencontres ont eu lieu sous la supervision de Madame Élodie Putallaz, infirmière en psychiatrie indépendante.

Nous avons abordé des grands thèmes lors des 4 premières supervisions et avons été formées à l'outil InterRAI CMH (outil d'évaluation des situations psychiatriques), lors des 2 dernières rencontres avec Madame Putallaz.

Les grands thèmes traités ont été :

- ✓ Le burn-out.
- ✓ La distance professionnelle.
- ✓ Les transferts patients-soignants.
- ✓ L'estime de soi.
- ✓ La complexité des situations avec l'outil COMID.
- ✓ L'épuisement des proches-aidants.
- ✓ Comment se protéger lorsque nous ressentons un danger.

4 rencontres ont eu lieu sans intervenante, ayant pour but de :

- ✓ Poser les objectifs du groupe pour 2024.
- ✓ Préparer un atelier de sensibilisation à la santé mentale pour toutes les collaboratrices d'ESPAS.
- ✓ Commencer un lexique avec les termes psychiatriques couramment utilisés afin d'améliorer notre vocabulaire professionnel.

L'atelier de sensibilisation à la santé mentale a eu lieu tout au long de l'année 2024, avec une dernière session en janvier 2025 (par groupe d'environ 8 collaboratrices). Ce dernier durait environ 3 heures, et toutes les collaboratrices d'ESPAS ont pu y participer, revoir et utiliser tous les outils présentés et employés dans nos différentes situations. L'atelier a été très apprécié de toutes les participantes.

Objectifs 2025

Le groupe prévoit de se retrouver une fois tous les 2 mois pour :

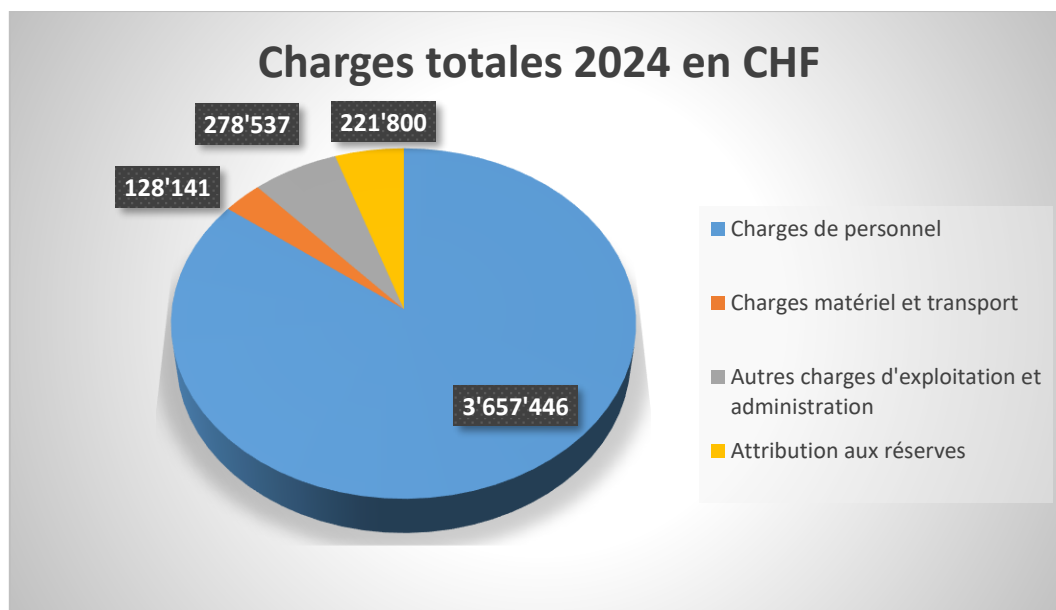
- ✓ Être référent pour les collègues en lien avec des problèmes de santé mentale.
- ✓ Être référent des situations de soins instables en santé mentale.
- ✓ Continuer de transmettre « notre boîte à outils » au nouveau personnel.
- ✓ Finaliser le lexique des termes spécifiques en santé mentale.
- ✓ Préparer un atelier pour toutes les collaboratrices afin d'améliorer les transmissions ciblées en lien avec le lexique élaboré (utilisation d'un langage commun).

FINANCES

Charges

Le montant total des dépenses s'élève à **CHF 4'285'924.83** et se répartit de la manière suivante :

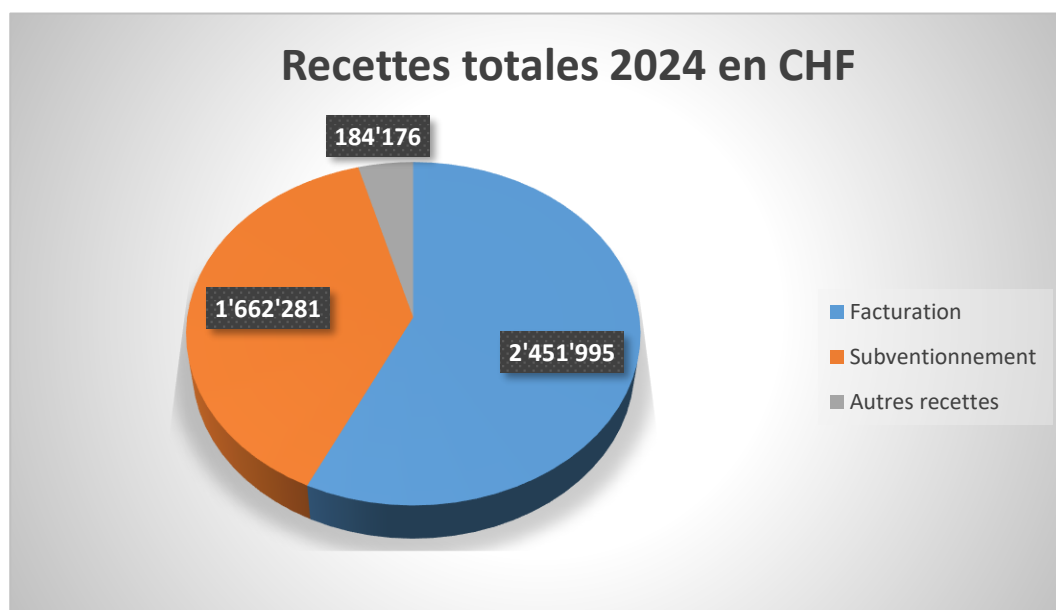
85.34%	CHF 3'657'446.18	Charges de personnel (salaires, charges sociales, formation, etc.)
2.99%	CHF 128'141.23	Charges de matériel et transport
6.50%	CHF 278'537.42	Matériel de bureau, informatique, primes d'assurance entreprise, taxes, etc.
5.18%	CHF 221'800.00	Attribution aux fonds de réserve



Recettes

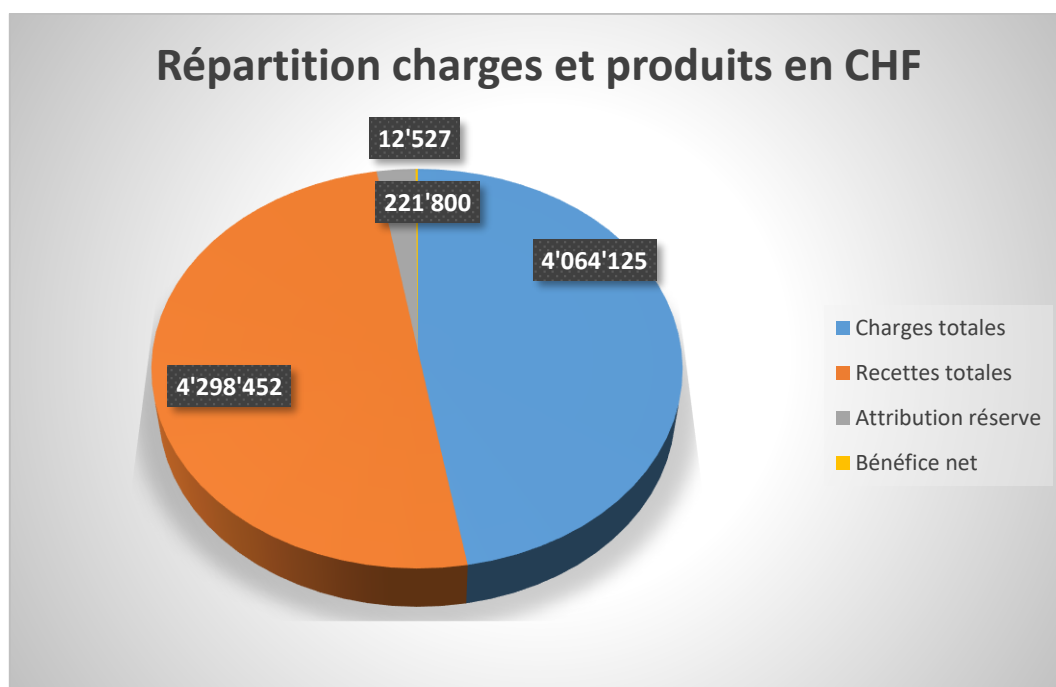
Le montant total des recettes se monte à **CHF 4'298'451.78** et se répartit de la manière suivante :

57.04%	CHF 2'451'994.66	Facturation
38.67%	CHF 1'662'281.40	Subventionnement
4.28%	CHF 184'175.72	Autres recettes



Répartition entre les charges et les produits

Nous pouvons apprécier que durant cet exercice, la proportion des produits a été supérieure à celle des charges. Un montant de **CHF 221'800** a ainsi pu être attribué aux fonds de réserve.



Bilan financier

Après l'attribution aux fonds de réserve, l'exercice 2024 boucle avec un bénéfice de **CHF 12'526.95**. Les frais de personnel sont en augmentation pour 2 raisons. D'une part, le renchérissement cantonal et la progression individuelle des traitements ont été octroyés. D'autre part, une légère augmentation du nombre d'EPT a été nécessaire pour compenser la hausse de l'activité et les absences LD. L'année 2024 peut être considérée comme une bonne année tant au niveau de l'activité que du produit réalisé. Les réserves ainsi provisionnées donnent une sécurité financière en prévision des futures charges à couvrir dans les prochaines années. La situation financière d'ESPAS continue d'être saine et stable.